



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DELIBERATION DE PRINCIPE

Le 07 février 2022, les membres du conseil municipal de Neuilly En Vexin se sont réunis sous la présidence de Madame la maire, Daisy DESLANDES,

Madame la Maire informe l'assemblée :

Une délibération sur l'organisation du temps de travail dans les collectivités territoriales, dite délibération « 1607 heures » doit être prise dans toutes les communes,

Le projet de délibération a été déposé au Comité Technique du CIG de Versailles, Sachant que le Comité Technique se réunira le 28 février 2022,

Madame la Maire vous propose d'adopter une délibération de principe sur le projet déposé,

Une nouvelle délibération sera prise après l'avis du Comité Technique.

Fait et délibéré le 07 février 2022

La Maire

Daisy DESLANDES

Pour copie certifiée conforme.  
Publiée le 10 FEV. 2022  
Transmis au contrôle de légalité le :



#### Nombre de conseillers

-En exercice: 11

-Présents : 9

-Votants : 10

- Absents : 2

(Dont 1 procuration)